

Rapport d'activités 2019

Le Chat forestier est l'Animal
de l'année 2020 de Pro Natura
Photo prise à Pleigne

© Gérald Marchand

En raison du coronavirus, notre assemblée générale, agendée initialement le 2 mai 2020 à Delémont, est reportée à une date ultérieure. Les membres recevront toutes les informations utiles.

Éditorial



© Jacques Villars

Grillon des champs mâle stridulant près de son terrier.

Svante Arrhenius (1859-1927) est un chimiste suédois, prix Nobel de chimie. Ses contributions à la chimie physique et à la chimie sont de la plus haute importance: il a formulé en 1884 la première théorie cohérente des acides et des bases. La même année, celle de la dissociation électrolytique des sels en ions en solution aqueuse, ouvrant la voie au développement de l'électrochimie (avant lui, on n'avait aucune idée du fonctionnement d'une simple pile électrique, inventée pourtant 84 ans plus tôt par l'Italien Volta), il a découvert une importante loi concernant la vitesse des réactions chimiques, en fonction de la température. Esprit universel, il s'est intéressé de près à l'écologie, corrélant, sur une surface naturelle isolée, la diversité des espèces à l'aire du terrain considéré (thème de la plus haute importance aujourd'hui étant donné le morcellement des surfaces naturelles). Il a élaboré en 1896 (!) une théorie de l'effet de serre atmosphérique, reliant le taux de CO₂ dans l'air à la température de la biosphère. Il prévoyait qu'un doublement de la concentration en CO₂ entraînerait une élévation de la température de 5°C (soit un peu plus que la valeur avancée par le GIEC un siècle plus tard). Ses prédictions sur l'augmentation de la produc-

tion de CO₂, par les activités humaines se sont révélées très en dessous de la réalité, puisque nous aurons réalisé en un siècle ce qu'il envisageait en des millénaires... Toujours est-il, qu'en son temps, on a vu là un effet plutôt positif sur notre confort et sur la productivité du sol...

Dans mon enfance et mon adolescence, passées dans le Jura resté bernois, j'étais déjà marqué par l'emprise de l'homme sur les domaines naturels: bulldozers en action dans les pâturages alpins pour aplanir les champs de ski; drainage de marais dans les montagnes jurassiennes; comblement de combes par des matériaux, recouvrement de ruisseaux forestiers par une décharge dite contrôlée (supprimée bien plus tard car échappant à tout contrôle). J'ai vu des tourbières transformées en champs de tir par l'armée (j'ai personnellement dû tirer au lance-roquettes et au fusil dans deux tourbières alpines). J'ai vu des pâturages maigres arrosés de purin ou une prairie à orchidées convertie en monoculture d'épicéas... partout des exemples où la nature est réduite à un objet au service exclusif de l'homme. Arrivé en Ajoie, après une dizaine d'années professionnelles à Bienne, j'ai encore été témoin

d'innombrables dégradations. Un jour, je me suis décidé à rejoindre le comité de la section jurassienne de la Ligue suisse pour la Protection de la Nature, au sein duquel j'ai pu contribuer à sauvegarder quelques portions de notre patrimoine naturel. Aujourd'hui, après un quart de siècle au comité et huit ans à la présidence, je quitte cette dernière fonction en espérant être encore quelque peu efficace au sein de l'association.

L'utopie climatique d'Arrhenius est en train de se réaliser. Mais, contrairement à son optimisme, on ne maîtrise certainement plus les conséquences de notre emprise sur le climat. Dans l'indifférence du plus grand nombre, on a réduit à plus grand-chose les espaces naturels et l'on ne s'inquiète que modérément de l'effondrement des populations d'insectes.

Je me réjouis toutefois de rencontrer ici et là quelques bijoux, parmi lesquels des prairies maigres devenues rares, où fleurissent les Ophrys et chantent les Grillons.

Jacques Villars



© Jacques Villars

Ophrys bourdon.

Clairbief, Soubey

Un rapport commandé par le Secrétariat romand de Pro Natura en 2007 sur l'évaluation des possibilités de retour du Castor dans le canton du Jura met en évidence le déficit dramatique de boisements rivulaires le long des cours d'eau jurassiens. Notre réserve ne fait malheureusement pas exception à la règle. Nous avons donc entrepris en 2017 d'élargir le cordon



© Marc Tourrette

Le Muscardin, espèce menacée en Suisse, habite les haies, les lisières et les forêts riches en arbustes.

rivulaire, en abandonnant la fauche sur 6m de large. Cette action commence à porter ses fruits : on observe déjà l'installation de nombreux saules et divers autres arbustes. Nous allons encore développer le boisement de manière à ce qu'il recouvre l'ensemble du périmètre réservé aux eaux pour le Doubs, à savoir 15 m de large.

Cet été, lors de la journée d'arrachage de l'Impatiente glanduleuse, Patrick Roeschli a observé un Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) dans la ripisylve. Il s'agit de la première donnée de l'espèce sur la réserve. Toujours cet été, nous avons observé à plusieurs reprises entre 7-8 Murins à oreilles échanquées sous l'avant-toit de la loge. La présence de cette autre espèce menacée récompense les nombreux aménagements réalisés sur le bâtiment ces dernières années. Enfin, le renforcement de la population de Fritillaires, en collaboration avec le Parc du Doubs, lancé en 2011, ne donne pas de résultat pour l'instant.

Marc Tourrette

Le Banné, Fontenais

Un partenariat a débuté avec le Service de l'action sociale jurassienne. À l'initiative de Monsieur Patrick Comment, coordinateur du projet mentorat au canton, 4 personnes en réinsertion ont participé à une matinée de présentation et d'entretien de la réserve du Banné. Débroussaillage, fauche à la faux de recoins non accessibles

avec les machines agricoles et mise en tas des matériaux ont occupé les participants. Nous espérons renouveler cette expérience en 2020, car nous pensons que Pro Natura Jura a un rôle à jouer dans ce concept de « communauté citoyenne d'entraide ».

Marc Tourrette

Nous recherchons un.e président.e

Après 8 années passées à la tête de la section Jura de Pro Natura, Jacques Villars remet son mandat. Il reste actif dans le comité et est vivement remercié pour son intense engagement. Ainsi, nous recherchons une personne qui pourra intégrer le comité et s'appuyer sur des membres bénévoles actifs et une équipe professionnelle.

Pour toute question : Jacques Villars, jacques.villars@bluewin.ch

Pro Natura Jura

remercie tous les membres et bénévoles qui soutiennent les activités par leur engagement et/ou leurs dons.

www.pronatura-ju.ch

ACHAT DE TERRAINS

Nous cherchons à acquérir des terrains afin de les dédier à la protection de la nature. Les associations de protection de la nature sont habilitées, sous certaines conditions, à acheter des terres. Si vous êtes propriétaires, n'hésitez pas à nous contacter.

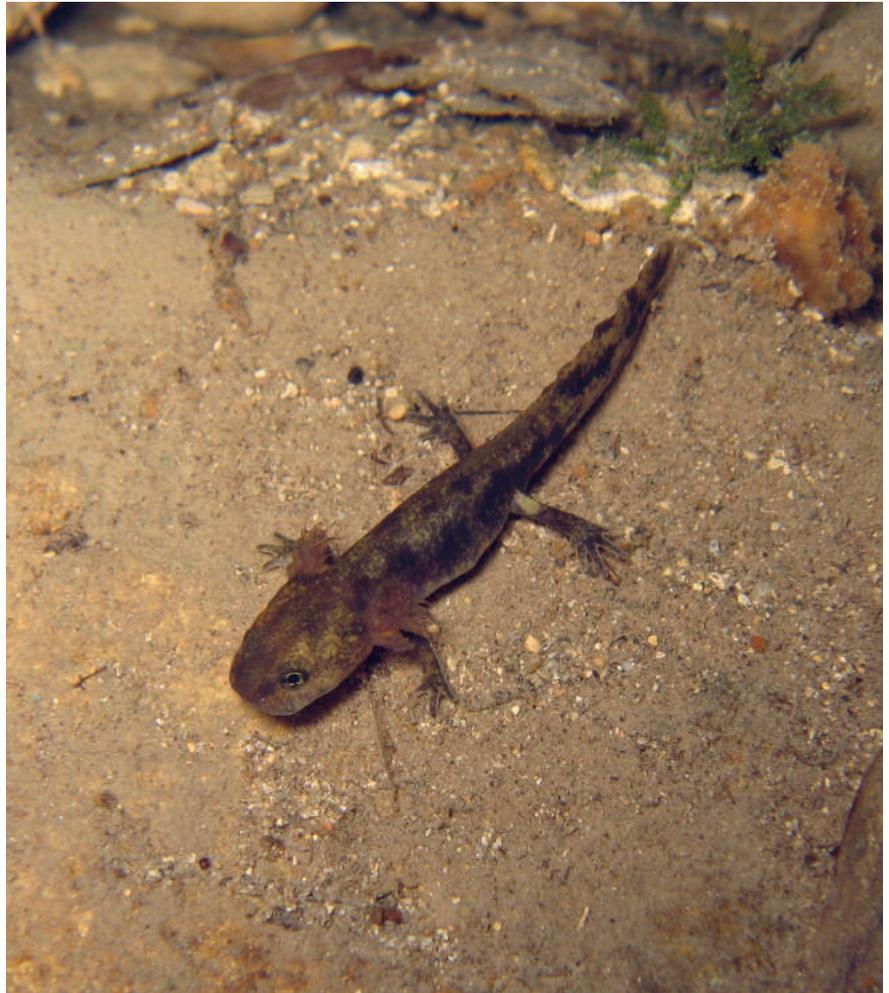
Visitez notre site internet
www.pronatura-ju.ch

Sommaire

- | | |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2 | Éditorial |
| 3 | Clairbief, Le Banné |
| 4 | Le Martinet, En Vâ Béchat |
| 5 | Des bénévoles dans les réserves, Journée des responsables, Beaupré |
| 6 | L'éducation à l'environnement, Des enfants pour aider la biodiversité |
| 7 | Fête de la Nature 2019, Centre nature Les Cerlatez |
| 8 | L'aménagement du territoire en pleine effervescence |
| 9 | Refuge de chasse, Festival du Film Vert, Grève pour l'Avenir |
| 10 | Non à une loi d'extermination! |
| 11 | STOP ROUNDUP, Ce que révèle le COVID-19 |
| 12 | Des nouvelles de la Fondation des Marais de Dampheux |
| 13 | Projet Doubs vivant, bilan 2019 |
| 14-15 | Destructions de milieux naturels, Et l'Etat ? |
| 16-17 | La biodiversité en plein effondrement. Et pourtant... |
| 18 | Action Lièvre & Cie BEJUNE |
| 19 | Cas de destructions présentés à l'Office de l'environnement, Renouvellement de la concession d'eau pour la pisciculture à Soubey, Consultation au sujet du plan spécial cantonal « périmètre réservé aux eaux » |
| 20 | Pro Natura Jura vous offre ses conseils pour favoriser la nature |

Les étangs du Martinet, Courgenay

En 2019, les principaux travaux menés sur la réserve ont consisté en de l'entretien. Arrachage et fauche des massettes, fauche des ronciers et de la prairie humide en bordure des étangs, coupe des bambous, taille des arbres fruitiers se sont déroulés sur plusieurs jours de mai à septembre. La quasi-totalité des massettes éliminées a été récupérée par la coopérative maraîchère bio La Clef des champs pour mulcher les cultures. La réserve compte une nouvelle espèce d'amphibiens, la Salamandre tachetée. En effet, nous avons trouvé une larve de cette espèce menacée dans une gouille du ruisseau. L'espèce était seulement connue en amont du cours d'eau près de la forêt. Le suivi des pontes d'Anoures confirme le succès de la revitalisation pour ces espèces. Nous avons dénombré 129 pontes de Grenouille rousse en 2019 (seulement 4 en 2018) et 2 pontes de Crapaud commun (aucune en 2018). Un faon de Chevreuil est probablement né sur la réserve. Poules d'eau, Tariers pâtre et Canards colvert ont mené à bien des nichées sur la réserve. Début août, une Pie-grièche écorcheur mâle alarmait dans la ripisylve, mais aucune reproduction n'a pu être constatée.



© Patrick Roeschli

Marc Tourrette L'arrêt de l'alevinage favorise l'installation de la Salamandre tachetée. Ici une larve.

En Vâ Béchat, Fontenais



© Tristan Lièvre

Les jeunes sont motivés pour travailler dans la réserve naturelle.

La cure de rajeunissement se poursuit à la carrière En Vâ Béchat. Après un très efficace débroussaillage estival effectué par 5 quadrupèdes voraces, c'est une équipe de jeunes bipèdes passionnés qui ont entrepris le curage des gouilles durant l'automne. Ces dernières créées en 2011 s'étaient, pour certaines, considérablement envasées, n'offrant plus suffisamment d'eau libre pour la reproduction des amphibiens. Un grand merci au groupe Jeunes + Nature Jura pour sa motivation et à Tristan Lièvre pour la coordination de l'opération.

Marc Tourrette

Des bénévoles dans les réserves

Près de 100 heures. C'est le temps offert par les bénévoles pour la gestion des réserves de PNJU. Fauche, élimination de plantes envahissantes, débroussaillage, installation de clôtures, mise en tas de branches, curage de mare, suivis de la faune, entretien du bétail, montage d'exposition et de stand, représentent leurs pré-

cieuses contributions. Cet engagement permet de décupler les actions sur les réserves et offre également des moments d'échanges et de convivialité très appréciés. Merci à tous.

Marc Tourrette



© Marc Tourrette

L'entretien des étangs du Martinet a monopolisé une bonne part du travail des bénévoles en 2019.

Journée des responsables de réserves romands

Depuis 2018, les responsables de réserves des sections romandes ont mis en place une journée annuelle d'échange d'expériences. Cet événement est organisé à tour de rôle des sections et se déroule exclusivement sur le terrain avec la visite d'une réserve naturelle gérée par l'organisateur. La 3ème édition a eu lieu en septembre dernier sur la réserve des étangs du Martinet à Courtemaury. Les discussions ont tourné autour des problématiques fauche/pâturage, relation avec les locataires agriculteurs et connaissance de la faune et de la flore. La prochaine journée aura lieu en mai 2020 dans le canton de Vaud.

Marc Tourrette



© Marc Tourrette

Riches discussions avec les responsables des réserves de Neuchâtel et du Valais.

Beaupré, Porrentruy

L'année 2019 a bien débuté à Beaupré avec l'agrandissement de la réserve. Nous avons pu acquérir une parcelle agricole attenante de 1'344 m². Compte tenu de la situation de cette réserve, aux portes de Porrentruy, sa vocation pédagogique semble évidente. Nous nous sommes donc lancés dans la définition d'un concept d'éducation à l'environnement à destination du grand public et des scolaires.

Marc Tourrette

L'éducation à l'environnement, une collaboration BEJUNE

L'éducation à l'environnement est l'un des piliers de Pro Natura. La section jurassienne n'est pas en reste et développe des projets de sensibilisation à la nature à travers le canton. Son antenne la plus active est actuellement le groupe Jeunes + Nature, qui organise régulièrement des sorties pour les enfants de 6 à 14 ans.

Depuis quelques années, cette facette de Pro Natura Jura a été renforcée en professionnalisant le poste de responsable du groupe J+N. Ceci a également conduit à une collaboration étroite entre les sections Jura, Neuchâtel et Jura bernois. Ainsi, un projet pilote a vu le jour. Objectifs de la manœuvre? Renforcer les groupes d'éducation à l'environnement, professionnaliser leur gestion et surtout développer des

projets qui ne pourraient l'être à l'échelle d'un groupe isolé.

Après deux années de collaboration, un premier bilan a été déposé. Et les résultats sont plutôt enthousiasmants: le fonctionnement des groupes s'est amélioré, un camp d'été réunissant les trois groupes a eu lieu et d'autres projets ont démarré au sein de chaque section, avec le soutien de chacune des parties. Les responsables de groupe ont pris l'habitude de travailler ensemble, de résoudre les problèmes en partenariat et de développer des thématiques conjointement. C'est donc une dynamique renforcée qui a été mise en place, permettant d'aborder de nouveaux projets chers à notre section: partenariat avec les écoles; intégration d'enfants de tous horizons; activités pour les adultes.

Les nouveaux chemins commencent à peine à se dessiner, mais l'envie de les explorer est déjà grande. Car cela résonne comme une évidence: pour protéger la nature, il faut la connaître, mais il faut également (r)amener l'humanité à y trouver sa place. Une place harmonieuse et durable, loin de la domination et du contrôle. L'éducation à l'environnement se présente donc avant tout comme un moment de détente et de bonheur vécu dans (et avec) la nature.

Développer cet aspect relève parfois du défi. Défi pour lequel les sections BEJUNE collaboreront encore, puisqu'il nous concerne toutes et tous.

Florent Goetschi

Des enfants prêts à mettre les pieds dans la boue pour aider la biodiversité



Moniteurs et jeunes forment des équipes motivées.

En novembre 2019, ils étaient 6 courageux, âgés de 6 à 10 ans, à s'inscrire pour une sortie de travail dans une réserve naturelle. Les enfants se sont rendus dans la réserve de Fontenais «En Vâ Béchat», accompagnés de deux moniteurs et d'un spécialiste des lieux. Durant l'après-midi, les enfants ont découvert qu'il faut parfois enlever des plantes ou

dégager de la vase pour assurer un habitat à certaines espèces, notamment d'amphibiens. Sous un soleil radieux et malgré le froid saisonnier, les enfants n'ont pas hésité à mettre leurs bottes dans l'eau pour curer les gouilles ou encore à collaborer pour venir à bout d'un arbuscule indésirable. Mais la sortie fut également l'occasion d'observer des escargots aqua-

tiques et une jeune grenouille, signe que les résidents de la réserve sont bien là, prêts à profiter des nouveaux aménagements.

C'est finalement les pieds parfois mouillés que les participants sont rentrés chez eux, avec le sourire et la satisfaction d'avoir bien travaillé, pour un peu plus de biodiversité dans nos contrées.

Votre enfant a envie de découvrir la nature jurassienne au sein d'un groupe d'enfants motivés, avec des moniteurs bénévoles dynamiques? Alors n'hésitez pas à l'inscrire à l'une de nos prochaines sorties. Le programme des sorties est disponible sur notre site internet. Les inscriptions aux sorties peuvent se faire en ligne. Il est possible de s'inscrire seulement aux sorties qui vous intéressent.

Contact: jeunes.jura@pronatura.ch

Florent Goetschi

Prochaines sorties* :

Week-end chez les Autruches,
le 13 et 14 juin à Montfaucon ;
Hôtels à insectes, le 17 juin
à Porrentruy, en partenariat
avec Jurassica.

**En fonction de l'évolution du
coronavirus et des directives du
Conseil fédéral.*



Les sorties sont des moments de détente et de bonheur vécus dans et avec la nature.

SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Fête de la Nature 2019

La Fête de la Nature est née en France en 2007, à l'initiative de Terre Sauvage et de l'Union internationale pour la conservation de la nature. En 2011, les éditions La Salamandre introduisent la Fête en Suisse romande. Pro Natura Jura y participe par son stand de plantes aromatiques et sauvages pour prairies et jardins fleuris, afin d'y favoriser la biodiversité, tant végétale que pour la petite faune, entre autres les insectes. Il y a 7 ans, notre section a cofondé avec d'autres associations le collectif pour la Fête de la Nature aux Tilleuls, afin d'organiser la fête à Porrentruy, sur l'Esplanade des Tilleuls, rebaptisée entre-temps Place Jean-François-Comment. Il s'agissait alors de montrer, par l'exemple, une utilisation autre que le parcage des

voitures de cette place, dont les tilleuls étaient menacés d'abattage.

Voici notre contribution à l'édition 2019 de la Fête de la Nature aux Tilleuls : visite de notre réserve du Martinet à Courtemautruy, avec ses étangs et alentours revitalisés et présentation des travaux réalisés et observation des premiers résultats ; le stand prairies et jardins fleuris habituel. Enfin le groupe Jeunes + Nature Jura a contribué à l'animation de la Place des Tilleuls par une activité de bricolage végétal. Ce fut un beau succès.

Le collectif Fête de la Nature aux Tilleuls a tenu son assemblée générale ordinaire en été. Entre-temps, il a été sollicité pour l'organisation d'activités semblables à Delémont. Une organisation

parallèle de nos activités festives dans les deux villes étant au-dessus de nos moyens, la décision a été prise d'alterner notre présence annuelle entre Porrentruy et Delémont. Pour Pro Natura Jura, cela a l'avantage de renforcer notre visibilité dans la vallée de Delémont, car il faut bien constater que nous sommes plus présents sur le terrain en Ajoie.

Jacques Villars

À vos agendas !

L'édition de la Fête de la Nature 2020 est bel et bien annulée. Nous nous réjouissons de vous y retrouver pour souffler nos 10 bougies du 21 au 30 mai 2021 !

Centre nature Les Cerlatez : Pro Natura quitte le conseil de fondation

Fin décembre 2019, les deux représentants de Pro Natura et sa section Jura ont décidé de se retirer du conseil de fondation. Rappelons que Pro Natura est membre fondateur dès 1993 et s'est fortement engagé pour que vive cet outil es-

sentiel d'éducation à l'environnement dans le canton du Jura. Pour diverses raisons, qui ont déjà fait l'objet d'articles précédents, nous avons renoncé à poursuivre notre engagement, alors que le centre nature vient de rejoindre le Parc natu-

rel régional du Doubs. Nous lui souhaitons bon vent et sommes très fiers d'avoir contribué aux activités du centre nature Les Cerlatez durant plus de 27 ans.

Lucienne Merguin Rossé

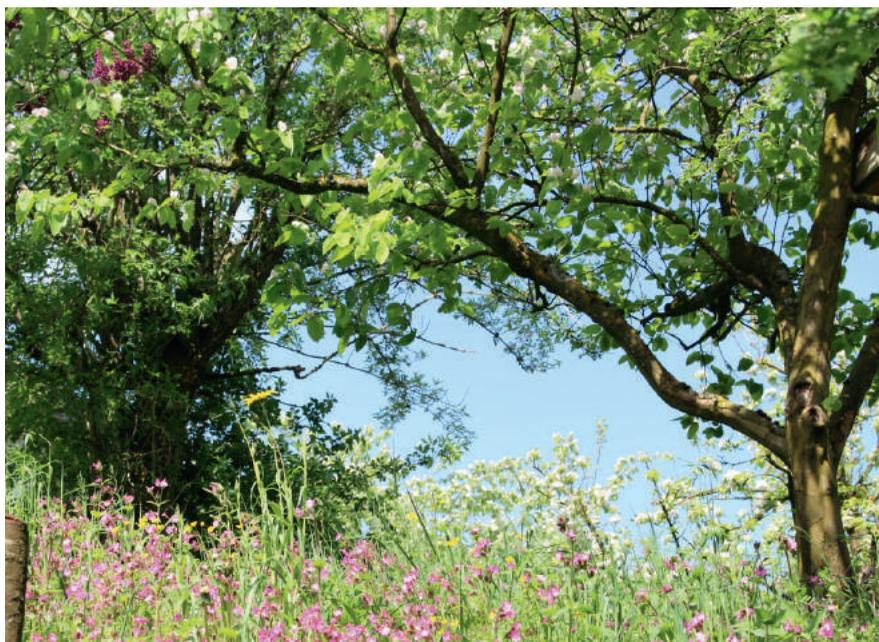
L'aménagement du territoire en pleine effervescence: engagez-vous pour le climat et la biodiversité

Observation attentive de la situation cantonale

Depuis 2016, nous avons publié dans ces mêmes colonnes deux articles de fond sur l'aménagement du territoire dans le canton du Jura (lire nos éditions 1/2016 et 1/2018 disponibles sur notre site internet). En effet, la protection de la biodiversité – priorité de Pro Natura Jura – est intimement liée à l'aménagement du territoire. Le présent texte est donc le troisième spécifiquement dévolu à cette thématique, tant l'activité dans ce domaine est intense depuis la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) en 2013.

Les mesures des autorités

Suite à l'approbation par le Conseil fédéral des fiches «Urbanisation» du plan directeur cantonal au printemps 2019, les communes ont jusqu'au 31 décembre 2024 pour réviser leur Plan d'aménagement local (PAL). Afin de leur permettre de réaliser ce travail avec le plus de latitude possible et de diminuer la zone à bâtir destinée à l'habitat largement surdimensionnée dans le canton, particulièrement en Ajoie, les autorités cantonales ont pris la décision en février dernier de geler la constructibilité de plusieurs dizaines d'hectares. En effet, il serait malvenu qu'un propriétaire décide de construire sur un terrain que la commune envisage de classer en zone agricole à l'horizon 2024. De plus, les communes sont également appelées à se regrouper pour penser l'aménagement de leur commune à l'échelle d'une région, par exemple de l'Ajoie ou de l'agglomération de Delémont. Le but étant que chaque commune coordonne l'aménagement de son territoire avec ses voisines, par exemple en prenant garde aux zones à bâtir existantes



© Thérèse Egger

PAL et CEP sont les outils d'aménagement du territoire idéaux pour protéger de tels vergers fleuris.

et disponibles dans les environs avant d'en créer de nouvelles chez elle.

Participer en donnant son avis

Toutes les démarches évoquées ci-dessus sont les prémisses d'un engagement futur de Pro Natura et de la population jurassienne dans ce domaine. En effet, la loi impose aux autorités de permettre à la population de participer de manière adéquate à l'établissement des plans. De plus, le plan directeur cantonal oblige les communes à élaborer une CEP - la CEP est un outil citoyen d'aménagement du territoire, qui répertorie les objectifs de protection et de valorisation de la nature et du paysage d'une commune. Aussi, Pro Natura Jura invite fortement ses membres ainsi que toute personne intéressée par la préservation de la biodiversité et du climat à s'engager auprès de sa commune pour l'élaboration de la CEP et/ou pour la révision du PAL. En effet, faire remonter les in-

formations extrêmement locales sur la biodiversité, imaginer sa commune «biodiversité et climat compatibles» à l'horizon 2040, par exemple en revendiquant davantage de vergers, d'allées d'arbres, de places de jeux enherbées, d'arbres isolés dans le milieu bâti, de berges boisées, le maintien et le renforcement des couloirs migratoires de la faune, la création de milieux humides et d'étangs, l'étagement de lisières ou encore la préservation de paysages caractéristiques jurassiens, le tout dans le contexte du dérèglement climatique contemporain, est essentiel pour toutes et tous ! Participer et donner son avis maintenant sur l'aménagement local engage sa commune pour les vingt prochaines années. N'hésitez donc pas à vous rapprocher de votre commune pour vous annoncer partie prenante à tout ce processus ! Nous sommes, à ce titre, tout à fait prompts et disponibles pour vous inspirer et vous soutenir dans vos démarches. Pensez à nous contacter pour obtenir conseils. Nous nous tenons à disposition.

Nicolas Comment

Refuge de chasse: le canton dit non!

Dans notre dernière édition, nous vous faisons part de notre demande d'inscrire nos réserves naturelles en tant que réserves de chasse. Malheureusement, la réponse reçue est très largement en deçà de nos espérances. En effet, plusieurs réserves sont d'ores et déjà interdites aux chas-

seurs car trop proches des habitations. Par contre, il est exclu pour les autorités d'instaurer un refuge de chasse sur notre seule réserve éloignée des villages, à savoir à Clairbief. En effet, le canton estime que les chasseurs doivent avoir accès à cette réserve afin d'y réguler la population de

sangliers. Très insatisfaits de cette réponse, nous réfléchissons à la suite à y donner. Nous vous tiendrons au courant de nos futures démarches.

Nicolas Comment

Festival du Film Vert

En 2019, Pro Natura Jura a coorganisé, en parallèle à son assemblée générale, le Festival du Film Vert à Porrentruy. Ainsi, nous avons sélectionné trois films, l'un sur la rivière indonésienne Citarum largement polluée par l'industrie textile, le second sur le Lynx pardelle et le

dernier sur les fleuves sauvages des Balkans. Nous avons animé une discussion sur la préservation des cours d'eau avec trois invités: Céline Barrelet du projet «Doubs vivant», Bertrand Sansonnens, coordinateur de la coopération internationale à Pro Natura et finalement Jean-Marc

Comment de l'Association des sentinelles du Doubs. Le bon déroulement des projections ainsi que la qualité des discussions nous ont amenés à renouveler notre partenariat avec l'Association du Festival du Film Vert en 2020*.

Nicolas Comment

*Reporté en automne 2020 en raison du coronavirus.

Les jeunes nous montrent le chemin

Le 15 mai 2020, unissons nos forces pour la justice climatique et un futur digne. La crise climatique est une sérieuse menace pour l'humanité. Ses conséquences sont connues et nous commençons à les subir, même en Suisse. Étés caniculaires et sécheresses prolongées ont déjà des effets sur notre santé, engendrent une baisse des rendements agricoles et appauvrissent dangereusement la biodiversité. La mise en mouvement des jeunes a permis de placer la question du climat et de l'environnement au centre des agendas politiques. Du moins en apparence.

Car au-delà des déclarations d'intention, les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre brillent surtout par leur absence ou leur insuffisance. En effet, pour sortir des énergies fossiles, il ne suffira pas d'éduquer les gens à modifier légèrement leur consommation et d'appliquer quelques taxes incitatives par-ci par-là. Nous allons devoir changer nos manières de produire, afin que l'économie vise le bien-être des populations, et non une illusoire croissance éternelle, au seul profit des grandes entreprises et du secteur financier. La transition écolo-

gique doit être démocratiquement contrôlée et impliquer l'ensemble de la population: salarié.e.s, retraité.e.s, personnes sans emploi, paysan.ne.s, étudiant.e.s... Toutes et tous, ensemble, unissons nos forces! Le 15 mai 2020*, dans toute la Suisse, nous ferons entendre notre voix à l'occasion de la Grève pour l'Avenir. Envie d'en savoir plus? Rejoignez-nous lors de nos réunions d'information et de préparation. Nous avons besoin de tout le monde!

jura@climatestrike.ch

<https://jura.climatestrike.ch/event/reunion-campagnes-pour-le-climat/>

*Les directives sur le coronavirus détermineront si la grève est maintenue ou pas.

Non à une loi d'extermination !

Le 17 mai prochain, nous aurions dû prendre part au référendum de la Loi sur la chasse et la protection des espèces. Pandémie oblige, cet appel aux urnes est ajourné, probablement à cet automne. Toutefois, voici d'ores et déjà notre appel à voter non.

70'000 signatures pour la biodiversité

Toutes et tous prenons le parti de la biodiversité en refusant la révision de la Loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (LChP). À l'heure où les rapports internationaux, les ONG, certaines administrations publiques et la population constatent amèrement la diminution et la perte de biodiversité à travers toute la planète, également dans notre région, notre Parlement fédéral a accepté une loi bâclée, déséquilibrée qui remet complètement en cause la survie d'espèces emblématiques. Avec près de 70'000 signatures récoltées en un temps record, le référendum a été un rare succès populaire qu'il faut à présent concrétiser dans les urnes. Renvoyer ce dossier au nouveau parlement davantage progressiste que le précédent en matière de protection de l'environnement et de la nature est la meilleure solution pour que Bouquetins et Loups notamment soient assurés d'avoir encore leur place en Suisse.

La ligne rouge est dépassée trois fois

La loi révisée comprend trois nouvelles mesures qui concentrent toutes les velléités des associations de protection de la nature et des animaux. L'art. 7a LChP est ainsi une réelle bombe à retardement pour notre grande faune.

Tout d'abord, il sera possible à chaque canton de gérer «sa» population de Bouquetins et de Loups. Alors que chacun est conscient que les mammifères se déplacent au cours de leur existence traversant largement les frontières de nos petits cantons pour passer d'une vallée à l'autre, il sera possible à un gouvernement cantonal de décider de faire la peau à un individu, indépendam-

ment de savoir ce qu'en pensent ses voisins, alors qu'aujourd'hui l'autorisation de tir est émise par l'Office fédéral de l'environnement qui a un regard national sur les populations. Il est dès lors aisé de penser que la vie de tel ou tel animal dépendra davantage du positionnement politique de la/du ministre chargé du département de l'environnement ainsi que de la proximité avec les prochaines élections cantonales qu'avec de réels dégâts sur l'environnement et le cheptel.

De plus, ce même article 7a contient une seconde disposition particulièrement permissive qu'on pourrait qualifier de «porte ouverte». En effet, le Parlement a octroyé le droit au Conseil fédéral de déterminer d'autres espèces chassables à sa convenance, y compris celles inscrites sur la Liste rouge. Ainsi, d'autres espèces pourraient être ajoutées aux Bouquetins et aux Loups sans que ni la population ni les chambres fédérales n'aient leur mot à dire. Castor, Lynx, Loutre, Héron cendré ou encore Cygne tuberculé, évoqués lors des discussions parlementaires, pourraient ainsi rejoindre à très court terme la liste des espèces chassables.

La troisième mesure frôle la bêtise. En effet, il sera possible d'abattre un animal pour «prévenir des dégâts». Autrement dit, mammifères et oiseaux prédateurs seront ainsi continuellement dans le viseur. À lire cette mesure, on se croit retourner en plein Moyen Âge, à une époque où démons, dragons et autres gnomes peuplaient nos contrées. Alors que les scientifiques ainsi que les forestiers mettent de plus en plus à jour les bienfaits des superprédateurs sur les écosystèmes forestiers, à l'exemple du Loup, particulièrement sur le rajeunissement de la forêt, nos politiciens ont décidé de passer outre ces connaissances scientifiques et du terrain selon une pure optique idéologique.

Des tirs de régulation sont déjà possibles

En l'état, la loi actuelle est un compromis davantage équilibré que la révision entre

protection de la biodiversité et préservation des activités économiques. En effet, la loi en vigueur prévoit que les individus d'espèces protégées qui causent des dommages peuvent être tirés. Ainsi, depuis 2000, treize Loups ont été éliminés, dont trois en 2019! Mi-février de cette année-ci, un Loup a encore été tiré en Thurgovie. En 2008, l'Ours JJ3 a subi le même sort. Le système fonctionne, il ne faudrait pas le remplacer par un tir autorisé sans condition.

De plus, la loi actuelle demande de prendre des mesures afin de protéger les troupeaux contre les attaques de Loups. Or, ces mesures fonctionnent. En Valais en 2019, le Loup tue ainsi à 90 % des cas des individus insuffisamment protégés aux yeux du Service cantonal de l'agriculture. De même dans le canton de Berne, où le Loup a tué des animaux non protégés dans trois cas sur quatre et que le nombre de victimes a baissé d'un facteur 11 en 2 ans, passant de 65 à 6! Il est donc également de notre ressort de protéger davantage les troupeaux et ne pas plus laisser le bétail vaquer à ses occupations sans une surveillance et une protection adéquates.

Vivre n'est pas survivre

Finalement, il convient également de souligner que la vie des jeunes Loups n'est pas rose. En effet, après avoir été élevés par leurs parents, ils doivent partir à la recherche de nouveaux territoires et peuvent ainsi parcourir d'imposantes distances, traverser agglomérations, routes, voies de chemin de fer et encore fleuves, à l'exemple du jeune Loup observé dans la banlieue de Zurich en 2014. Ainsi, rien qu'en 2019, 5 jeunes Loups sont morts en Suisse soit shootés sur la route ou encore happés par le train.

Il s'agira donc de voter NON à une loi sur la chasse bâclée, permissive et totalement déséquilibrée!

Nicolas Comment

Les votations du 17 mai prochain sont reportées à une date ultérieure.

STOP ROUNDUP

Plusieurs organisations se sont réunies dans l'organisation STOP ROUNDUP, dès 2017, afin d'alerter sur la dangerosité de l'utilisation du glyphosate et, plus largement, sur l'utilisation irraisonnée des pesticides. Le principe de précaution doit être appliqué, sinon nous risquons de gros problèmes sanitaires et des atteintes irréversibles à la santé publique.

En janvier 2018, par l'acceptation parlementaire d'une motion d'Erica Hennequin pour interdire le glyphosate, nous avons cru à une avancée. Puis ce fut la grande désillusion et une année après, en janvier 2019, les membres de l'organisation font savoir par conférence de presse qu'il est temps de prendre des mesures pour informer la population sur la dangerosité des pesticides. Une lettre ouverte au Gouvernement demande que des panneaux soient placés sur les parcelles soumises au glyphosate. La réponse du Gouvernement est si « timorée » qu'elle ne mérite pas notre attention. Un gros travail s'ensuit pour analyser en 2019 le programme phytosanitaire Jura. Ici encore, STOP ROUNDUP dénonce la faiblesse des mesures prises par le Gouvernement. Une des conclusions est plus que

jamais d'actualité: " *La santé n'est pas une variable d'ajustement, en mettant les priorités sur d'autres aspects. En acceptant des risques sur la qualité de l'environnement, le canton s'expose au danger d'avoir à faire face dans l'avenir à un scandale sanitaire de grande ampleur.* "

La prise de position est consultable sous: <https://www.pronatura-ju.ch/fr/nos-pri-ses-de-position>

Faut-il répéter que la fragilité à laquelle est parvenue la santé des personnes, notamment à cause de produits toxiques absorbés à longueur de temps soit dans les eaux, soit dans les airs, soit dans les aliments, n'est pas étrangère à la diminution de notre système immunitaire, pourtant essentiel pour faire face aux nombreux virus et bactéries qui nous entourent.

Lucienne Merguin Rossé



*) HERBICIDE TOTAL FOLIAIRE SYSTÉMIQUE

© Yanick Gall

Ce que révèle le coronavirus

Un choc extraordinaire. Une démonstration. Un espoir. La crise engendrée par le coronavirus sera peut-être une vraie mutation vers la relocalisation de l'économie, vers des sociétés humaines dont la valeur centrale ne sera pas l'économie, vers des cultures en harmonie avec la nature et les animaux, l'anti-modèle étant le marché aux animaux de Wuhan d'où est partie l'épidémie. En cette période de confinement, prenez bien sûr soin de vous... et des autres.

**En cette période de confinement
prenez bien soin de vous,
des autres et de la terre.**



Des nouvelles de la Fondation des Marais de Damphreux



Touradons de carex en bordure de l'étang des Coeudres, peinture à l'acrylique de Patrick Roeschli.

En 2019, la Fondation des Marais de Damphreux (FMD) a été très active, comme l'illustrent bon nombre de projets qui ont abouti.

Aux Coeudres à Damphreux, deux radeaux ont été mis à l'eau. Ces structures flottantes sont conçues pour servir de reposoir aux oiseaux d'eau, mais pourraient aussi accueillir d'éventuels niches comme la Mouette rieuse. Les deux buttes d'observation, celle des Coeudres et celle de Pratchie, ont été équipées de bancs, très appréciés par les visiteurs.

À Lugnez, au nord de la forêt de la Voivre, un ancien étang à carpes a pu être réaménagé. Un système de vidange permet de maintenir au printemps une faible lame d'eau qui laisse ainsi affleurer de petites îles. Ce genre de milieu est très favorable à certaines espèces rares et notamment à la Rainette verte.

À Bonfol, aux Queues-de-Chat, deux étangs ont été restaurés et des mares temporaires aménagées. Il s'agit d'une compensation du troisième type, qui fait suite à la construction de l'A16. Le financement et la conduite des travaux ont ainsi été assurés par le Service des infrastructures du canton du Jura (SIN).

Enfin, après un long et indéfectible engagement de la FMD, des "crapauducs" vont être réalisés sous la route cantonale de Damphreux par le SIN, avec une

participation financière de la Confédération. Ces passages sécuriseront grandement la migration des amphibiens vers leurs lieux de reproduction que sont les marais. Rappelons que la FMD s'est beaucoup investie dans ce dossier avec la pose de barrages temporaires de 2001 à 2007. Suite à la demande du Conseil de fondation, la mise en place de ces barrières a été reprise, en 2008, par le SIN et le responsable des compensations A16 du canton du Jura.

Dans le cadre du concept visiteurs, en collaboration avec Jurassica Museum (www.jurassica.ch), deux visites bien fréquentées ont eu lieu. La première, axée sur la botanique, s'est déroulée le 29 août, la seconde, une visite ornithologique, le 12 septembre.

En novembre, l'entretien annuel des Coeudres s'est vu mené à bien par une vingtaine de bénévoles, dont plusieurs membres de Pro Natura. Comme chaque année, il s'est agi de rabattre les saules et autres arbustes qui envahissent les plans d'eau et de tailler les haies situées en périphérie du site. En outre, la cunette centrale d'un piège à sédiments a été curée pour la première fois, depuis sa construction en 2008. En cours d'année, il a aussi été possible de constater que le nouveau chemin de la Cornée, construit au nord du marais de Pratchie, se comporte comme souhaité. Cette fois, l'eau peut circuler, du nord

au sud, pour alimenter le bas-marais. Tout en respectant le sol, l'ancien chemin qui faisait barrage a été détruit et son coffre imperméable remplacé par des matériaux terreux permettant à l'eau de percoler librement.

D'autres projets sont sur la planche: Un plan de gestion du site de Pratchie, bas-marais d'importance nationale, est mené par le bureau LIN'eco et des études et discussions sont ouvertes avec la Station ornithologique de Sempach, pour entreprendre des mesures dans l'espoir de voir s'installer notamment les Vanneaux huppés. Ces dernières seront aussi très favorables à l'Alouette des champs et au Lièvre brun.

Aux Coeudres, une campagne de piégeage photographique avec quelques résultats réjouissants, dont la présence régulière de l'Animal de l'année 2020 de Pro Natura, le Chat sauvage, continue en 2020.

Le projet Cigognes blanches est, lui aussi, toujours d'actualité: de nouvelles plateformes avec paniers ont été installées en Ajoie, pour offrir des sites de nidification à l'espèce. Pour des raisons techniques, la webcam, orientée sur le nid du toit de l'église de Vendlincourt, n'a pas bien fonctionné en 2019. Ce printemps 2020, elle est à nouveau en fonction et accessible sur le site internet de la fondation (www.maraisdamphreux.ch), d'ailleurs fraîchement remis à jour.

L'année a également été marquée par le départ, après un magnifique engagement, de deux représentants de Pro Natura Jura au Conseil de fondation: Lucienne Merguin Rossé, secrétaire pendant 27 ans et Jean-Pierre Egger, président de 2007 à 2014. Deux autres membres du comité de Pro Natura Jura ont repourvu les postes laissés vacants: Patrick Roeschli et Gauvain Saucy.

*Gauvain Saucy,
Philippe Bassin
et Patrick Roeschli*

Projet Doubs vivant - bilan 2019

Bien des efforts ont été faits pour améliorer l'état écologique du Doubs et des progrès ont été réalisés, notamment : une meilleure gestion des trois aménagements hydroélectriques, qui a eu des effets très positifs sur la faune aquatique ; le rétablissement de la connectivité piscicole à St-Ursanne grâce à la construction d'un ruisseau de contournement ; les procédures d'adjudication engagées pour le projet d'assainissement de la STEP de La Chaux-de-Fonds et pour la nouvelle STEP du Locle ; une réunion des offices fédéraux de l'environnement (OFEV) et de l'agriculture (OFAG) pour définir une stratégie commune, pour la recherche de mesures dans le domaine agricole. Le constat de terrain reste néanmoins alarmant et montre que l'avancement des mesures est insuffisant : les populations de poissons du Doubs et leurs bases alimentaires continuent de régresser. L'Apron « Roi du Doubs », est sur le point de disparaître. De fait, la recommandation et son objectif de sauver l'Apron et la rivière sont très loin d'être atteints. En 2019, seul un individu a été observé dans le cadre du monitoring mené par l'OFEV. Les actions à entreprendre pour réduire les impacts des activités humaines sur la qualité de l'eau de cette rivière transfron-



L'espèce est unique en Suisse, dans le canton du Jura.

talière et sur ses caractéristiques physiques et morphologiques doivent être plus résolument soutenues, de part et d'autre de la frontière. Malgré des investigations complémentaires pour confirmer la priorité et la faisabilité des actions de rétablissement

de la continuité piscicole à réaliser sur les différents ouvrages, aucune action n'a encore été réalisée sur le tronçon franco-suisse.

Le projet « Doubs vivant » a permis de renforcer l'engagement des ONG pour le Doubs, en professionnalisant le travail de la plateforme Doubs et en consolidant les réseaux avec les principaux acteurs. Par exemple, grâce au projet, les Verts jurassiens ont déposé un postulat auprès du Parlement cantonal demandant un Jura sans pesticides de synthèse, qui a été accepté. En outre, les cantons préciseront leurs pratiques en matière d'utilisation des pyréthrinoides - insecticides hautement toxiques pour la faune aquatique - pour décider si des mesures pour réduire l'impact de ces substances s'avèrent nécessaires. La collaboration avec les ONG françaises s'est également intensifiée. Ainsi un courrier commun a été envoyé aux autorités suisses et françaises pour les inciter à mieux coordonner l'avancement des actions à mener.



Le Doubs, avec ses milieux humides.

Céline Barrelet

Destructions de milieux naturels : pourquoi une telle guerre contre la nature ?



© Pro Natura Jura

Cette haie à Grandfontaine, protégée sur le PAL, a fait l'objet de radicales interventions sur les grands arbres l'année passée. Cette année, ce qui reste des boisements est détruit.

Pro Natura Jura suit, depuis de nombreuses années, l'évolution de la protection de la nature dans le canton du Jura. Si des milieux naturels ont pu être revitalisés, aménagés, bien souvent parce qu'il s'agit de compenser des atteintes lors de constructions ou de remaniements parcellaires, il reste que nous sommes alertés et inquiets. La guerre contre les milieux naturels se poursuit inexorablement : lisière agressive, berge boisée détruite, portion de verger avec fruitiers arrachés, prairie intensifiée, haie rabattue au sol.... La biodiversité est en plein effondrement et la lutte contre la nature se poursuit inexorablement. Les habitats des espèces disparaissent et donc la biodiversité chute. De plus en plus de citoyens nous appellent et témoignent de cette guerre contre le vivant. Ils s'offusquent et, de façon nouvelle, souhaitent agir. Nous les conseillons, les soutenons au mieux, en sachant que les possibilités sont nombreuses, à commencer par améliorer la biodiversité et les habitats favorables aux espèces chez soi, dans son jardin, sur son balcon, puis dans sa commune. Et nombreux sont les citoyens qui disposent d'un terrain agricole et qui peuvent débuter, avec l'exploitant, à aménager des biotopes. Tout reste à faire dans ce domaine ; c'est pourquoi Pro Natura Jura a pris l'option de conseiller toute personne intéressée. Pour ce faire,

Sabrina Joye, biologiste, dispose d'un mandat dès 2020 et se met à disposition de citoyens pour les conseiller (voir la description du projet en page arrière de ce magazine). Dans la zone agricole, l'Action Lièvre & Cie BEJUNE (lire en page 18) en cours de conceptualisation, permettra de donner de précieux conseils aux exploitants agricoles qui le souhaitent et de favoriser les habitats pour la biodiversité.

Exemples de cas que nous suivons.

Haute-Sonne :

Nous avons été informés de la disparition d'une grande haie, visible encore sur geoportail. Nous avons écrit à la commune pour demander des explications. Sans réponse à ce jour.

Alle :

Pour compenser une haie détruite pour une zone à bâtir, une convention a été signée entre toutes les parties pour replanter plusieurs arbres dans le finage du village, en faveur de la Chevêche. Le promoteur a même payé 5'000 CHF à la commune pour la compensation. Après quelques années d'entourloupes de la part d'un conseiller communal, qui nous faisait croire qu'il allait planter les arbres, nous sommes désespérés de ne pas avoir

d'informations sur la mise en oeuvre de cette convention.

Fahy :

Suite à l'abattage illégal d'un arbre, où nichait la Chevêche d'Athéna, protégée, nous avons déposé une plainte administrative auprès de l'ENV et une plainte pénale auprès du Ministère public, avec la Société des Sciences naturelles de Porrentruy et ASPO-Birdlife, en mai 2019. Un jugement est attendu prochainement.

Pleigne :

Afin de compenser une haie qui pourrait être détruite pour une nouvelle zone à bâtir, une solution a été proposée par les autorités et mise en dépôt public. Malheureusement, cette solution ne semble pas convenir aux agriculteurs et nous allons suivre le dossier, afin de trouver la meilleure solution pour la nature.

Soubey, St-Ursanne :

De nombreuses berges boisées du Doubs ont subi des interventions musclées, bien au-delà de ce qu'il est nécessaire pour l'entretien ou la sécurité. Nous avons demandé une réunion avec l'ENV et avons pu argumenter sur la destruction accélérée de ces écosystèmes, pourtant essentiels pour lutter contre le réchauffement climatique à venir et pour garder des habitats pour les espèces en danger. Les atteintes se poursuivent malgré nos alertes et pas seulement sur le Doubs. Les berges boisées, qui sont protégées et ne doivent subir aucune atteinte et modification, en vertu des dispositions légales, sont à certains endroits remblayées en toute illégalité par des déchets forestiers et les milieux humides sensibles sont recouverts. La destruction de ces biotopes se poursuit malheureusement.

Fort heureusement, il y a des réponses parfois. À Basse-Allaine, suite au constat qu'un étang était asséché, alors qu'il s'agit d'une compensation écologique du rema-

niement parcellaire, la commune a rapidement répondu et s'est mise en contact avec des naturalistes pour obtenir des conseils. C'est maintenant le côté financier qui manque ! Mais tout comme les routes de remaniements doivent être entretenues sur de longues périodes, les compensations écologiques doivent aussi l'être. Les compensations écologiques n'ont pas comme rôle de justifier des paiements pour les routes ou la production agricole, mais bien de favoriser la biodiversité.

Et des actions. Grâce aux apiculteurs jurassiens, nous nous sommes mobilisés et avons présenté aux députés début mars 2020, devant le Parlement, des arguments pour refuser une motion d'un député UDC, demandant des mesures de gestion défavorables à la biodiversité sur les talus de routes jurassiens.

Je pourrais vous citer encore bien des cas dans la vallée de Delémont par exemple. Nous listons toutes ces atteintes, avec beaucoup de personnes engagées, et allons faire une synthèse à porter à une autorité en-dehors du canton du Jura. Car cette guerre contre la nature ne prendra pas fin si nous n'avons pas des autorités conscientes qu'elles doivent protéger la nature et la biodiversité et que les lois sont là pour les aider. La plainte concernant le Doubs nous a beaucoup aidés pour réveiller les autorités ; nous devons maintenant trouver un chemin juridique pour



© Pro Natura Jura

Une haie est un habitat pour moult espèces. Elle doit avoir de l'espace et être structurée, avec un entretien faible.

que toutes les atteintes aux milieux naturels depuis des années soient compensées. Et nombreux sont les naturalistes qui attendent cette démarche pour témoigner.

Nous avons besoin de vous, pour concrétiser des mesures en faveur de la bio-

diversité et aussi suivre les déprédations sur le terrain et ne pas laisser poursuivre cette tendance morbide. Un grand merci d'avance.

Lucienne Merguin Rossé

Et l'État, a-t-il tout en main pour protéger la nature ?

Alors que l'Office de l'environnement poursuit tant se faire que peut les personnes qui rabattent exagérément jusqu'à 100 m de haie, les textes légaux autorisent ce type d'« entretien » du paysage ! En effet même défigurée et altérée, une haie dont il ne reste que les souches reprendra ses droits en quelques mois, estime la loi. Ça, c'est pour la théorie juridique. En effet, on constate régulièrement que certaines haies ou lisières sont drastiquement entretenues chaque année – ce qui empêche leur bon développement et donne à nos paysages agricoles l'aspect de jardin à la française !

En 2019, le Gouvernement jurassien a annoncé, suite à l'intervention de députés Verts, que l'Ordonnance de la protection de la nature sera révisée tout prochainement et que plusieurs inventaires de protection de la biodiversité et du paysage allaient être entrepris à moyen terme. Aussi, nous espérons vivement que ces nouveaux outils permettront enfin et réellement à l'ENV et aux communes de protéger effectivement haies, bosquets, cours d'eau et autres prairies.

Nicolas Comment

La biodiversité est en plein effondrement. Et pourtant....

© Pro Natura Jura



Haies protégées à Courroux, entretien destructif et inapproprié.

© Pro Natura Jura



Haies protégées à Beurnevésin, entretien destructif depuis de nombreuses années.

© Pro Natura Jura



Haies protégées à Pleigne, entretien destructif.



Dans la réserve naturelle, les berges boisées du Doubs sont détruites.



© Pro Natura Jura



Les travaux forestiers saccagent les berges boisées et les ruisseaux pourtant protégés. Birse à Courroux.



© Pro Natura Jura



Le Biel de Val à Vicques a subi une dégradation des berges boisées.



© Pro Natura Jura

Pro Natura a lancé l'Action Lièvre & Cie Neuchâtel, Jura et Jura bernois, pour une plus grande biodiversité dans le paysage agricole



Le Lézard agile (*Lacerta agilis*) affectionne les endroits secs et les friches.

La diversité structurelle des paysages cultivés a fortement régressé ces dernières décennies, modifiant et menaçant la flore et la faune typiques des milieux ouverts. Les sections cantonales de Pro Natura Neuchâtel, Pro Natura Jura et du groupe régional Pro Natura Jura bernois (espace BEJUNE) se sont ainsi associées pour maintenir, revaloriser et promouvoir des milieux riches en espèces, intégrés au paysage agricole.

Deux projets à construire

L'Action Lièvre & Cie BEJUNE est divisée en deux projets. L'un porte sur la gestion pastorale des milieux embroussaillés. L'autre se focalise sur la revitalisation et la revalorisation des milieux liés à l'eau dans le bassin versant du Doubs. Il offre également un accompagnement personnalisé aux agriculteurs désireux d'augmenter la place dédiée à la biodiversité sur leur domaine agricole.

Gestion pastorale de milieux embroussaillés

De nombreuses surfaces de prairies et pâturages secs ou humides subissent une forte pression par l'embroussaillage, mettant en péril la biodiversité typique de ces milieux. Les facteurs de cette évolution sont multiples, mais la déprise et l'intensification agricoles comptent parmi les principales causes. Il est ainsi nécessaire de trouver de nouvelles manières de valoriser et gérer ces milieux, afin de les préserver. Dans cette perspective, l'Action Lièvre & Cie va mettre en place un troupeau itinérant, offrant un service de débroussaillage adapté à la biodiversité et permettant de maintenir ouverts des espaces agricoles importants, aussi bien pour la biodiversité que pour l'agriculture. Le travail avec des acteurs locaux est favorisé.

Milieux humides du bassin versant du Doubs

Le projet vise à régénérer et revaloriser les milieux liés à l'eau (principalement les prairies humides, bas-marais et petits cours d'eau en milieu agricole) et à leur redonner du sens et une place cohérente dans l'activité agricole.

Un accompagnement personnalisé sera également proposé aux agriculteurs participant à la démarche. À terme, le projet permettra de concilier la réalité quotidienne du domaine agricole (production) avec des mesures exemplaires pour la biodiversité (soin à la nature) et la gestion durable de l'eau.

Quentin Kohler

Chef de projet Lièvre & Cie, biologiste

Pro Natura BEJUNE

Louis-Favre 1/2000 Neuchâtel

quentin.kohler@pronatura.ch

Tél: +41 79 292 70 82

Cas de destructions présentés à l'Office de l'environnement

Nous avons constitué un groupe de travail interne à Pro Natura Jura, avec la directrice romande du secrétariat central, Sarah Pearson. Le but est de faire le point sur les interventions sur les cours d'eau, par exemple les revitalisations sur la Birse, la Sorne et l'Allaine, qui suscitent des in-

quiétudes importantes quant à la disparition des berges boisées. Nous avons aussi présenté des cas de destructions de berges boisées, milieux protégés, notamment lors de la construction de chemins forestiers ou de travaux forestiers, ceci sur mandat du propriétaire, l'État jurassien.

Une réunion avec l'ENV, le 3 octobre 2019, nous a permis de présenter de nombreux cas qui nous inquiètent. Cependant sur le terrain, nous n'avons vu aucune amélioration des pratiques, ce qui ne fait qu'augmenter notre incompréhension.

Lucienne Merguin Rossé

Renouvellement de la concession d'eau pour la pisciculture à Soubey

Dans le cadre de la demande de renouvellement de la concession, nous avons déposé le 25 novembre 2019, en collaboration avec le WWF Jura, nos exigences. Considérant la fragilité et les pollutions du Doubs, le réchauffement climatique, en lien avec la sauvegarde d'espèces

menacées comme l'Apron, cette procédure est un enjeu majeur. Cela concerne la libre migration piscicole, le débit résiduel, les données de base nécessaires pour l'évaluation de l'impact environnemental, la qualité des eaux et le traitement des eaux résiduelles, les mesures de com-

pensation. Nous attendons de connaître les améliorations que le promoteur proposera, pour que l'impact sur la qualité des eaux du Doubs soit diminué par rapport à la situation actuelle.

Lucienne Merguin Rossé

Consultation au sujet du plan spécial cantonal « périmètre réservé aux eaux »

Dès 2017, nous avons montré notre inquiétude quant à la méthodologie choisie par le canton pour mettre en place le périmètre réservé aux eaux. Si les cours d'eau et leurs berges boisées avaient été protégés selon les règlements et lois en vigueur, la mise en place de l'espace cours d'eau pourrait ap-

porter une amélioration. Malheureusement, les calculs se font sur des cours d'eau malmenés depuis de nombreuses années, notamment la pression agricole sur les berges boisées. Un rapport de Pro Natura secrétariat romand de 2007, mandaté à M. David Caillet-Bois¹, mettait déjà bien en évidence le déficit de

ripisylve sur les trois bassins versants du Doubs, de l'Allaine et de la Birse. Nous avons décidé de défendre les intérêts nature, biodiversité et paysage dans ce dossier et nous vous tiendrons informés plus largement dans un prochain Local Jura.

Lucienne Merguin Rossé



Le retour du Castor est très attendu dans le canton du Jura par les amoureux de la nature.

¹ Caillet-Bois D. 2007. *Evaluation des possibilités de retour du Castor dans le canton du Jura. Rapport sur mandat de Pro Natura Secrétariat romand.* 20p.

Dès cette année, Pro Natura Jura vous offre ses conseils pour favoriser la nature, sur vos terrains

Le déclin de la biodiversité nous préoccupe et diverses alternatives s'offrent à nous, si l'on veut protéger la nature. Acheter des terrains propices à la flore et à la faune en est une et cette stratégie est efficace, pour autant qu'un réseau de nature existe entre ces terrains, permettant le déplacement de la faune de l'un à l'autre par exemple.

Une grande force réside donc dans la sensibilité des propriétaires ou gestionnaires de terrains qui désirent que leur jardin ou terrain agricole soit favorable à la biodiversité. De nombreuses personnes sont attentives à cette thématique et aimeraient favoriser la biodiversité sur leur terrain, mais manquent de temps pour se

renseigner. D'autres louent leur terrain à une exploitation agricole et nécessiteraient de l'aide pour rédiger un nouveau bail car elles trouvent que la surface est utilisée de façon trop intensive.

Quelques personnes ayant approché notre association pour demander de tels conseils, nous avons envisagé de saisir cette opportunité de façon plus générale. Nous avons donc décidé de mettre en avant nos compétences en la matière et offrons nos conseils pour favoriser la nature chez vous.

Contactez-nous au 078 679 03 39 ou à pronatura-ju@pronatura.ch !

Sabrina Joye, biologiste

P.P.
2800 Delémont
Poste CH SA

Vous aimeriez plus de **biodiversité** dans votre jardin ou parcelle ?



Pro Natura Jura vous conseille gratuitement
Contact: pronatura-ju@pronatura.ch

© Sabrina Joye

IMPRESSUM

Éditeur:

Pro Natura Jura
Case postale 90
2900 Porrentruy
www.pronatura-ju.ch
pronatura-ju@pronatura.ch

Mise en page et impression:

Pressor SA, Delémont
Tirage: 2'000 exemplaires



RECYCLÉ
Papier fait à partir
de matériaux recyclés
FSC® C002148